



28, rue Zuber - B. P. 7
68171 RIXHEIM CEDEX
Tél. : 03 89 64 59 59
Fax : 03 89 44 47 07

www.rixheim.fr

SERVICE SOCIAL / ENSEIGNEMENT / SENIORS

CONSEIL DES AINES
Compte-rendu
de la réunion du jeudi 29 novembre 2018

LISTE DE PRESENCE	
Participants	Présents
WETTEL Lucien	X
LOUIS Maryse	X
SCHNEIDER Romain	X
ALLHEILLIG Roland	X
BOLLI Hélène	X
BOLLI Gilbert	X
DEDOURS Dominik	Exc
DAGONET Michel	X
DIETMANN Pierre	Exc
FATH Emile	X
FUNFSCHILLING Jean-Claude	X
FREYHEIT Jean-Michel	Abs
GOEPFERT Monique	X
GREDY Marianne	X
HASSENFRATZ Denise	X
KIEFFER Diana	X
KOELL Carole	X
KUHN Michèle	X
LANG Denise	Exc
LAVE Pierre	X
LIEBY Lucienne	Exc
MORTZ Robert	X
NAAS Jean-Paul	X
PICCO Christiane	Exc
RISS Monique	X
SCHNEIDER Chantal	X
SCHNEIDER Marie-Claire	X
SPENLIHAUER Christiane	X
STUTZ Geneviève	X
VEST Maurice	X
WENZINGER Marylène	X
WURTZ Pierre	x

Secrétariat assuré par : Manuela FILLINGER



ORDRE DU JOUR

- 1) Ouverture de la séance par le Président Monsieur Lucien WETTEL,
- 2) Approbation du compte-rendu du Conseil des Aînés du 20 septembre 2018,
- 3) Intervention de M. MARUSCZAK, chef de la Police Municipale
- 4) Domytis, intervention de Mme GNECCHI,
- 5) Divers.

1. Ouverture de la séance par le Président Monsieur WETTEL

M. le Président souhaite la bienvenue aux membres présents.

2. Approbation du compte-rendu du Conseil des Aînés du 20 septembre 2018

M. DAGONET rectifie le compte-rendu du 20 septembre en ajoutant « la dangerosité » d'un gendarme couché rue de l'Etang.

M. NAAS demande un changement de signalisation « rue Zuber » et non « devant son domicile ».

3. Intervention de M. MARUSCZAK, chef de la Police Municipale

Concernant les problèmes de circulation rue Zuber, M. MARUSCZAK signale que le franchissement de la ligne continue est possible à condition qu'il s'agisse du dépassement d'un véhicule **à l'arrêt**.

M. SCHNEIDER évoque la possibilité que la ligne blanche soit discontinue, ce qui permettrait de la franchir afin de regagner certaines entrées riveraines.

→ A vérifier

M. NAAS signale un manque de places de parking rue Zuber, celles-ci étant occupées par les agents de la Ville pendant les heures de travail.

M. MARUSCZAK répond qu'il y a le parking de la Jumenterie.

M. SCHNEIDER propose de limiter le temps de stationnement pour quelques places autour de la place Philippe de MONTJOIE.

→ M. SCHNEIDER se renseigne auprès du Maire

Un projet « disque bleu » est à l'étude qui devrait être installé au printemps 2019. Seront concernées, la totalité de la Grand'Rue ainsi que la rue des Bergers.

La rénovation de l'ancienne bâtisse face à la Mairie en 18 appartements n'aggraverait pas le problème de stationnement. En effet, le code de l'urbanisme impose un certain nombre de stationnements par appartement.

M. DAGONET revient sur la dangerosité d'un gendarme couché à l'angle de la rue de l'Eglise et de la rue de l'Etang et il demande l'intervention des services de la Ville.

M. LAVE signale un problème de stationnement Impasse de la Gare. Le parking de la gare étant complet dès 8h00 du matin, les usagers se rabattent sur cette impasse. L'aire de retournement n'est de ce fait plus accessible.

→ M. MARUSCZAK enverra des équipes faire le constat et réagir le cas échéant.

M. DIETEMANN signale un problème de visibilité rue Zuber. Lors du dépassement d'un bus à l'arrêt, il n'y a pas de visibilité sur la voie d'en face.

M. MARUSZCZAK précise qu'un conducteur doit rester maître de son véhicule et faire preuve de vigilance.

→ L'aménagement d'un cheminement piétonnier entre le parking de la Jumenterie et le Musée est à nouveau évoqué. M. MARUSZCZAK ne peut s'engager dans ce débat politique. M. SCHNEIDER propose que les bus stationnent devant la poste le temps de laisser descendre les usagers.

Mme SPENLIHAUER demande à ce que les riverains du Petit Chemin de Sausheim soient avertis lors du démarrage des travaux de la biomasse en direction de l'Ile-Napoléon.

M. FUNFSCHILLING demande plus d'indulgence de la part de la Police Municipale lors du marché de Noël, notamment le dimanche soir lors du remballage. L'année dernière, plusieurs exposants se sont vus verbalisés en raison de stationnements non autorisés sur les trottoirs.

→ M. MARUSZCZAK explique ces verbalisations par le non-respect de la sécurité des personnes à mobilité réduite sur la voie publique. Une infraction pour stationnement sur un trottoir est facturée 135€. Lorsqu'une par la Police Judiciaire Adjointe (PJA) constate une infraction, elle a pour ordre soit de la faire cesser, soit de la relever. Dans le cas contraire, en cas d'accident, la responsabilité de PJA est engagée. M. MARUSZCZAK propose de stationner sur la voie publique en mettant les warnings le temps de charger le matériel.

Concernant la brigade équestre, la Police Municipale comptait 3 cavaliers. Or, à ce jour, pour des raisons médicales, 2 sont inaptes à monter à cheval. Etant donné qu'une brigade équestre fonctionne en binôme, la PM a du s'en séparer.

M. NAAS signale une vitesse excessive rue Zuber. Des comptages précis sont effectués à l'aide de radars pédagogiques par la PM. Grâce à cela, la vitesse autorisée est respectée en règle générale.

M. DIETEMANN soulève le même problème concernant la vitesse des bus rue du Général de Gaulle.

→ M. MARUSZCZAK suggère de relever le numéro du bus (3 chiffres à l'arrière droit) et de faire un signalement à SOLEA qui a la compétence de contrôler et sanctionner.

Mme SPENLIHAUER soulève le problème des routes devenant de plus en plus étroites. Ceci est volontaire afin de ralentir un maximum les véhicules.

4. Domytis, intervention de Mme GNECCHI

Voir en PJ.

5. Divers

Mme SPENLIHAUER demande la confirmation de l'installation d'une boulangerie dans le futur pôle santé à Ile-Napoléon. Il semblerait que ce soit Poulailon.

M. WURTZ s'interroge sur le nombre d'exemplaires « Mémoires de Vie » vendus.

→ Les ventes de ces ouvrages se font sous la responsabilité du service comptable. M. SCHNEIDER donnera la réponse au prochain Conseil.

Mme SPENLIHAUER demande à ce que quelques places assises soient installées aux abords des arrêts de bus (strapontin ou autre).

17h30, M. WETTEL clôture la séance
Prochaine réunion le JEUDI 17 janvier 2019

